

**Objet : Budget annexe « Energies nouvelles » - Compte Administratif 2021 -
Affectation des résultats**

EXPOSÉ

Le Conseil Municipal délibérant sur le Compte Administratif du budget annexe « Energies nouvelles » de l'exercice 2021, dressé par Monsieur Alain HUNAUT, Maire,

DÉCISION

Article 1^{er} : lui donne acte de la présentation du Compte Administratif de l'exercice 2021, qui fait apparaître un résultat par section comme suit :

➤ **Section d'Investissement :**

| | |
|----------------------------------|--------------------|
| Déficit 2021 : | -52 189.58 € |
| Excédent 2020 : | <u>17 754.50 €</u> |
| Soit un déficit d'investissement | -34 435.08 € |

➤ **Section de Fonctionnement :**

| | |
|------------------------------------|--------------------|
| Excédent 2021 : | 35 548.33 € |
| Excédent 2020 : | <u>20 341.21 €</u> |
| Soit un excédent de fonctionnement | 55 889.54 € |

Article 2 : propose d'affecter les résultats du compte administratif lors du vote du Budget Primitif 2022, de la manière suivante :

✓ Affecte 46 596.22 € de l'excédent de fonctionnement cumulé à la section d'investissement, au compte 1068 " autres réserves " pour financer le déficit d'investissement (-34 435.08 €) et le déficit sur les restes à réaliser (-12 161.14 €).

✓ Affecte 9 293.32 € au compte 002 « excédent reporté » de la section de fonctionnement.

Article 3 : constate que le Compte Administratif 2021 du budget annexe « Energies nouvelles » correspond aux décisions budgétaires du Conseil Municipal.

Article 4 : adopte le Compte Administratif 2021 du budget annexe « Energies nouvelles » approuve l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen et déclare toutes les opérations de l'exercice 2021 définitivement closes.

Préfecture de Loire-Atlantique

044-214400368-20220412-20-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 12-04-2022

Publication le : 12-04-2022

Les propositions sont adoptées par 31 voix
M. le Maire ne prend pas part au vote

Fait et délibéré à Châteaubriant

A l'Hôtel de Ville, le 6 avril 2022

Le Maire,
Alain HUNAUT



Le Maire
Alain HUNAUT